



Groupe MR du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles
Question écrite de Caroline Cassart-Mailleux, Députée
à Valérie Glatigny, Ministre de l'Enseignement supérieur,
de l'Enseignement de la Promotion sociale,
de la Recherche scientifique, des Hôpitaux universitaires,
de l'Aide à la Jeunesse, des Maisons de Justice, de la Jeunesse,
des Sports et de la Promotion de Bruxelles
relative à
**Les recommandations formulées à l'Agence
pour l'Evaluation de la Qualité de l'Enseignement supérieur
concernant les études agronomiques**

Madame la Ministre,

L'Agence pour l'Evaluation de la Qualité de l'Enseignement supérieur (AEQES) a mandaté un groupe d'experts afin d'analyser l'offre d'enseignement de la filière agronomique. L'objectif est de voir comment adapter les études d'agronomie pour faire face aux nouveaux enjeux. Concrètement, le groupe d'experts a analysé la qualité de l'offre concernée dans six établissements d'enseignement supérieur durant plusieurs mois et vient de rendre 23 recommandations.

Il ressort de cette analyse que les études agronomiques en Fédération Wallonie-Bruxelles ont de la qualité mais nécessitent le développement d'une culture en ce sens. En effet, la filière est au cœur d'une série de transitions et doit faire face aujourd'hui à de nouveaux défis: technologiques, environnementales, sociétales, etc.

De plus, les experts pointent qu'une dynamique globale existe avec un souhait permanent d'amélioration mais « une culture de qualité doit encore être développée ». Ils soulignent notamment la nécessité de développer davantage encore la communication tant vers les étudiants potentiels ou réels que vers ceux ayant terminé leur formation (les « alumni ») et, plus généralement, vers le monde professionnel. Autre recommandation formulée par le groupe d'experts, une implication des professionnels dans le suivi et dans l'adaptation des programmes afin d'assurer un meilleur lien entre les études et la réalité du terrain.

Madame la Ministre, avez-vous pris connaissance de cette analyse et des 23 recommandations qui en découlent? Quelle est votre position à cet égard? Comment améliorer davantage encore les études agronomiques? L'AEQES a-t-elle mandaté un groupe d'experts pour analyser d'autres filières et si oui, lesquelles?

Je vous remercie.



Réponse de la Ministre Glatigny:

[Juillet 2022]

Les cursus en sciences agronomiques et ingénierie biologique ont pour la première fois été évalués en 2021-2022, soit six années après l'évaluation initiale prévue par voie décrétales. Il s'agit donc d'une évaluation continue. Le comité des experts a également été chargé de dresser une analyse transversale de l'offre de formations en sciences agronomiques au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'analyse transversale couvre les programmes offerts par cinq hautes écoles: la haute école de la Province de Liège (HEPL), la haute école de Namur-Liège-Luxembourg (Hénallux), la haute école Lucia De Brouckère (HELdB), la haute école Louvain en Hainaut (HELHa), la haute école Charlemagne et l'Institut provincial des arts et métiers du centre (IPAMC).

Cette analyse fournit une évaluation globale de la situation de ces cursus dispensés en Fédération Wallonie-Bruxelles, et ce, en regard du contexte européen et des défis auxquels sont confrontés les opérateurs de ces formations à court et moyen termes. Elle comprend également un relevé de bonnes pratiques, une identification des forces, faiblesses, opportunités et menaces (Strengths, weaknesses, opportunities, threats, SWOT) des cursus évalués, ainsi que la liste des recommandations adressée par les experts aux différentes parties prenantes de l'enseignement supérieur. Il ressort de cette analyse qu'un grand nombre de recommandations et points d'amélioration apparaissent déjà dans les rapports d'évaluation initiale. Le comité note cependant que la plupart de ceux-ci ont été pris en considération et que des actions ont été menées à différents degrés selon les établissements et les problématiques.

Parmi les avancées réalisées au regard de l'évaluation initiale, le comité a pu constater les efforts menés par les établissements pour la clarification des plans d'action et leur coordination, le développement d'outils de communication, ainsi que l'organisation de services d'aide à la réussite qui sont fort bien perçus par les étudiants. Ces importants progrès salués par le comité contrastent avec certaines autres évolutions moins développées et moins visibles, telles que l'apprentissage des langues; l'implication des professionnels dans le suivi et l'adaptation des programmes; la mise en œuvre d'un réseau d'alumni, d'ailleurs repris dans les plans d'action et les SWOT des établissements, et le développement de l'ouverture à l'international.

Même si les métiers de l'agronomie souffrent d'un manque d'attractivité, ils ont su s'adapter ces dernières années en se diversifiant et s'ouvrant à de nouvelles pratiques impliquant un ancrage local et l'écoute des attentes de la société et des particuliers. Les établissements ont pu se saisir de ces opportunités pour développer ou envisager la mise en œuvre de nouvelles formations répondant aux problématiques rencontrées par de nouveaux secteurs. L'ouverture du domaine agronomique se reflète d'ailleurs dans la fréquentation des cursus et les programmes enseignés. En effet, la population étudiante se maintient globalement – avec une augmentation pour trois des programmes – et la parité est plutôt bien respectée au sein des effectifs.



Plusieurs initiatives ont été lancées en termes de communication. En interne, le développement de nouveaux moyens et supports en réponse à la crise sanitaire a constitué un levier important de changement des pratiques. Leur utilisation reste néanmoins à optimiser, voire à rationaliser. Sur le plan de la communication externe, le comité constate des évolutions notables avec les sites internet et le développement de capsules vidéo. Cependant, la stratégie de communication reste peu visible et de nombreuses actions doivent encore être développées pour valoriser les établissements. Le levier de la communication apparaît essentiel pour développer l'esprit fédératif des établissements. En effet, les programmes agronomiques souffrent souvent de leur localisation excentrée et de la distance qui les sépare des autres cursus proposés par les établissements. Certains d'entre eux sont également issus de fusions et cherchent encore à fédérer les personnes autour de projets communs.

Enfin, au cours des différentes visites, le comité a pu constater la forte implication des personnels dans l'accompagnement des étudiants, notamment à travers leur disponibilité. La facilité des échanges est rendue possible par la taille des structures agronomiques et la proximité entre les parties prenantes.